

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois
Vendredi 22 mai 2026 (13h00)
En mode présentiel***

Procès-verbal

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Rosemarie Gelsinger, Région n° 3 de Regina
Michel Lepage, Région n° 4 de l'école Providence
Roger Gauthier, Région n° 5 de Saskatoon
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Les membres suivants du Conseil scolaire sont absents :

Nathan Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Anne-Marie Chevalier, Directrice (intérim) Partenariats & Prog. Culturelle
Robert Cousin, Coordonnateur des ressources humaines
Sébastien Fillion, Directeur des TI
Claude-Jean Harel, Directeur des communications par intérim
Catherine Liffra, Adjointe exécutive à la direction générale
Nigel McCarthy, Directeur général aux opérations

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidente du CSF, Mme Geneviève Binette, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence à cette séance régulière en personne à Regina.

La présidente constate que le quorum est atteint. Elle appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 22 mai 2026 à 13h00.

La présidente procède ensuite à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Cris, des Saulteaux et des Nakoda/Nakota ainsi que le pays natal des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 22 mai 2026 et
**assentiment sur la correspondance*

26.027 MONICA FERRÉ : Que le CSF adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 22 mai 2026 tel que présenté.
ADOPTÉ

26.028 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF adopte par assentiment le point 3 de la correspondance, tel que présenté lors de la séance du 22 mai 2026.
ADOPTÉ

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidente du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts, qu'il soit actuel, perçu ou potentiel, peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.5 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 27 mars 2026*

Des corrections sont identifiées par les membres du CSF et l'ébauche du procès-verbal sera corrigé en conséquence.

26.029 ROSEMARIE GELSINGER : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 27 mars 2026, tel que présenté lors de la séance du CSF du 22 mai 2026 avec les corrections identifiées.
ADOPTÉ

II. Directions du Conseil

2.1 *Points d'information*

2.1.1 *Rapports de suivis de la Direction générale*

M. Ronald Ajavon, Directeur général du CÉF, présente aux membres du CSF les rapports suivants :

- Ébauche du budget 2026-27
- Demande d'excursion nationale de l'École canadienne-française – Pavillon Gustave-Dubois
- Demandes d'excursion nationale de l'école Boréale

26.030 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive les rapports de suivi de la Direction générale tels que présentés lors de la séance régulière du 22 mai 2026.

26.031 ROGER GAUTHIER : Que le CSF reçoive les demandes d'excursion nationale de l'École canadienne-française – Pavillon Gustave-Dubois pour une excursion du

26 au 29 mai 2026 ainsi que pour l'école Boréale pour des excursions les 12 et 19 juin 2026, telles que présentées lors de la séance régulière du 22 mai 2026.

ADOPTÉ

2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2025-26, à savoir :

- Le sommaire des demandes de permission d'admission 2025-26 au 7 mai 2026 ;
- Les permissions d'admission du 19 mars au 7 mai 2026.

26.032 MONICA FERRE : Que le CSF reçoive les rapports sur les permissions, tels que présentés lors de la séance du 22 mai 2026.

ADOPTÉ

2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Les membres du CSF ont pris connaissance des recommandations du Conseil d'école Notre-Dame-des-Vertus, adoptées lors leur assemblée générale annuelle qui s'est déroulée le 6 mai 2026.

2.1.4 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 12 mai 2026 comprenant les diverses dates connues à ce jour.

26.033 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF entérine la participation au 36^{ème} Congrès annuel de la FNCSF qui aura lieu du 1^{er} au 3 octobre 2026 à Edmonton (AB) des conseillers suivants : Mme Élisabeth Perreault et M. Roger Gauthier.

ADOPTÉ

2.2 Décisions

2.2.1 Rapport des ressources humaines

26.034 MONICA FERRE : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 13h18, lors de sa séance régulière du 22 mai 2026, en présence de la Direction générale du CÉF.

ADOPTÉ

26.035 ROSEMARIE GELSINGER : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 22 mai 2026 à 13h22.

ADOPTÉ

26.036 ROSEMARIE GELSINGER : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 23 mars au 15 mai 2026, tel que présenté lors de sa séance régulière du 22 mai 2026.

ADOPTÉ

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 Comité stratégique

Le président dudit comité, M. Roger Gauthier, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée le jeudi 27 avril 2026.

2.3.2 Comité des finances et de vérification

Le président dudit comité, M. Roger Gauthier, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée les mercredis 15 avril et 21 mai 2026.

2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques

Le président dudit comité, M. Roger Gauthier, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée le lundi 27 avril 2026.

26.037 ROGER GAUTHIER : Que le CSF adopte la politique « 1.1.3 Le droit d'admission - La permission d'admission » telle que révisée par le Comité Gouvernance et Politiques et présentée lors de la séance régulière du 22 mai 2026.

ADOPTÉ

2.3.4 Comité de reconnaissance

La présidente dudit comité, Mme Maria Lepage, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée le lundi 27 avril 2026.

2.3.5 Comité des ressources humaines

La présidente dudit comité, Mme Monica Ferré, fait un rapport oral de la rencontre qui s'est déroulée le lundi 27 avril 2026.

2.3.6 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina

La représentante auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina, Mme Rosemarie Gelsinger mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre.

2.3.7 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA

La représentante auprès du comité exécutif du SSBA, Mme Élisabeth Perreault, fait un rapport oral sur les derniers travaux du SSBA.

2.3.8 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF

Le représentant au Conseil d'administration de la FNCSF, M. Roger Gauthier fait un rapport oral sur sa participation aux rencontres de la FNCSF.

26.038 ROGER GAUTHIER : Que le CÉF soumette officiellement sa candidature afin d'accueillir le congrès annuel de la FNCSF en 2029, en Saskatchewan à Regina.
ADOPTÉ

2.3.9 Représentant auprès de la table des élus

Mme Geneviève Binette, Présidente du CSF, mentionne que la dernière réunion s'est tenue le 9 mai dernier et fait un rapport oral sur les différents sujets discutés lors de cette rencontre.

26.039 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive les rapports oraux et écrits des présidents ou représentants des comités de travail et comités ad hoc du CSF ainsi que des représentants du CSF auprès des organismes extérieurs.
ADOPTÉ

III. **Correspondance

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV. Délégations et présentations spéciales

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Points saillants

6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 27 mars 2026

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 27 mars 2026 a été présenté aux membres du CSF.

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 22 mai 2026

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le mercredi 3 juin 2026 à midi.

6.3 *La prochaine séance*

La prochaine séance du CSF aura lieu le vendredi 19 juin 2026, à 13 heures, en mode virtuel.

6.4 *Levée de la séance du 22 mai 2026*

26.040 ROGER GAUTHIER : Que le CSF lève la séance régulière du 22 mai 2026, en mode présentiel, à 13h50.

ADOPTÉ


Présidence
Secrétaire